



## **LE CONSEIL D'ÉTAT**

DE LA RÉPUBLIQUE ET  
CANTON DE NEUCHÂTEL

vu la loi sur l'encouragement des activités culturelles, du 25 juin 1991,  
modifiée le 22 mai 1996 ;

sur la proposition du conseiller d'État, chef du Département de la justice, de  
la sécurité et de la culture,

*arrête :*

**Article unique** Sont nommés, pour la période législative 2017-2021,  
jusqu'au 31 décembre 2021, membres de la sous-commission d'experts  
pour les projets de création d'envergure régionale, domaine « Arts de la  
scène » :

- BÉRI Zsuzsanna, cheffe du service de la culture, Neuchâtel
- DEL COSO Ophée, directrice du Casino-La Grange, Le Locle
- MATTHEY-CHAPPUIS Patricia, enseignante, La Chaux-de-Fonds
- WINTELER Sophie, journaliste, Neuchâtel
- BETTI Roberto, directeur du Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel
- CUCHE Yvan, directeur du Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds.

Neuchâtel, le 4 octobre 2017



Au nom du Conseil d'État :

*Le président,*  
L. FAVRE

*La chancelière,*  
S. DESPLAND